



Grande enquête sur le cadre de vie

La nouvelle municipalité souhaite vous donner la parole afin d'exprimer vos doléances, vos besoins et connaître votre perception du village à travers divers thèmes. Ainsi, nous pourrions définir ensemble les axes prioritaires de progrès à travailler.

Ce sondage est nominatif car nous pourrions être amenés à correspondre avec vous pour développer un sujet ou l'une de vos propositions. Soyez toutefois rassurés sur le fait que vos données personnelles ne seront connues que par le Maire et les Adjointes et ne seront pas communiquées à un tiers.

Les personnes ne disposant pas d'une connexion internet peuvent contacter le secrétariat de mairie. Un élu se déplacera à leur domicile et les aidera à remplir le questionnaire.

Les résultats seront communiqués ultérieurement. Nous comptons sur votre participation et vous souhaitons un bon sondage.

Pour participer :

- Flashez le QR code avec votre téléphone, ou
- Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la mairie : www.foussemagne.com, ou
- Rendez-vous sur le compte Twitter de la mairie, ou
- Prenez rendez-vous avec un élu à votre domicile.



Vous devez habiter le village et avoir 18 ans révolus.

Tous les adultes d'un même foyer doivent répondre **de manière individuelle**.

Temps de réponse : 15 minutes.

Fin du sondage : 30 juin

Comités consultatifs

Le Conseil Municipal a créé des comités consultatifs ouverts à tous les habitants. Ils portent sur les aspects d'intérêt communal suivants :

- Travaux
- Fleurissement
- Communication
- Fêtes, cérémonie, sport, loisirs et vie associative
- Bois, chemins, étangs, environnement
- Regroupement scolaire sur Foussemagne
- Développement de l'Aéroparc - projet citadelle

Vous pouvez intégrer un ou plusieurs de ces groupes en vous inscrivant via l'enquête de cadre de vie, en téléphonant au 03.84.23.34.40 ou en écrivant à secretariat@foussemagne.com. Vous ferez ainsi progresser votre village, main dans la main avec les élus.

Périscolaire de juillet

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous ne serons malheureusement pas en mesure d'assurer un accueil périscolaire durant les vacances d'été. Les consignes de sécurité à respecter étant très contraignantes et les coûts engendrés très importants, c'est avec regret que nous

prenons cette décision. Bien entendu, si la situation venait à évoluer favorablement dans les semaines à venir, nous envisagerions d'ouvrir à nouveau une réflexion sur le sujet.



Terrain multisports

La pratique de sports collectifs est toujours interdite par la loi d'état d'urgence sanitaire en vigueur jusqu'au 10 juillet. Par conséquent, c'est seulement à cette date et si cette loi n'est pas prolongée, que nous pourrions rouvrir le terrain multisports.



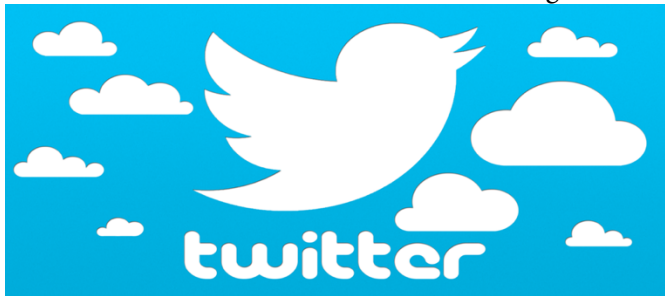
Emplois saisonniers des jeunes

Les contraintes liées à la crise du covid-19 nous empêchent de proposer un emploi saisonnier aux jeunes de notre village. Nous mesurons la déception que cette décision peut engendrer mais la sécurité prime sur toute autre considération. Nous profiterons de cette année blanche pour revoir la convention, l'assurance et la méthode de rémunération pour la suite.



Twitter @foussemagne

Vous pourrez désormais suivre l'actualité de votre village en temps réel par le biais du compte officiel Twitter de la mairie. Rendez-vous directement sur @foussemagne sur le réseau ou à l'adresse : twitter.com/foussemagne.



Compteurs Linky

Afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité, Enedis tiendra des permanences en mairie les jeudi 18, mercredi 24 et mardi 30 juin de 16h à 19h (salle du Conseil Municipal).

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de mairie. Nous pourrions recevoir 10 personnes maximum par créneau d'une heure. Les gestes barrières seront appliqués et du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition.

Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne



Commune de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ou secretariat@foussemagne.com

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h

Lutte contre le bruit



Nous vous rappelons que la tonte et autres travaux extérieurs bruyants sont autorisés **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30**. Interdiction les dimanches et jours fériés.

Rappel rentrée scolaire

Vous pouvez encore procéder à l'inscription de votre enfant en petite section en écrivant à l'adresse e-mail : ecole.massias.foussemagne@ac-besancon.fr Mentionnez dans votre courrier les nom, prénom, date de naissance de l'enfant, votre adresse, vos numéros de téléphone.



Tribune des commerçants/artisans : Le Relais d'Alsace

Le chef Christophe Gincourt et le **Relais d'Alsace** vous accueillent depuis ce lundi. Le restaurant est ouvert tous les midis de la semaine, et les soirs du jeudi au dimanche. Soirée « fête de la musique » le dimanche 21 juin en présence d'un orchestre musical.

Vous pouvez réserver au 03 84 36 66 05.

